

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



cotedor.fr



RD 108 A à Normier

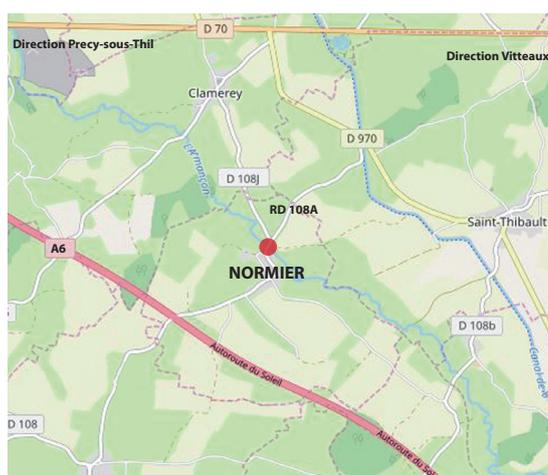
Le Département a engagé 165 000 € pour la rénovation d'un pont



Dans le cadre de sa politique d'aménagement des territoires, le Département de la Côte-d'Or s'engage pour l'amélioration et l'entretien du réseau routier départemental afin de faciliter la circulation sur ses territoires et garantir un maximum de sécurité aux usagers.

Le Département a réparé le pont sur «l'Armançon» situé sur la RD 108 A à Normier. Les travaux ont consisté à reconstruire les encorbellements de l'ouvrage et à refaire l'ensemble des équipements. Des garde-corps neufs ont été posés et les abouts de trottoirs sécurisés.

Le Département a financé ces travaux à hauteur de 165 000 €.



Martine Eap-Dupin

Conseiller Départemental
du canton de Semur-en-Auxois

François Sauvadet

Président du Département
de la Côte-d'Or
Conseiller Départemental
du canton de Semur-en-Auxois

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux



165 000 € engagés
par le Département de la Côte-d'Or

Les travaux réalisés

- Reconstruction des encorbellements et des corniches
- Réfection des trottoirs
- Réfection de l'étanchéité
- Restauration des maçonneries
- Sécurisation des abouts de trottoirs et pose de garde-corps neufs
- Réfection de la chaussée

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont été assurées par le Département de la Côte-d'Or.

L'entreprise SAS JEAN ALLER a réalisé les travaux.

Calendrier

Travaux de septembre à novembre 2019

Repères

L'ouvrage est situé hors agglomération à environ 300 m de la commune de Normier. Le pont permet de franchir la rivière « l'Armançon » grâce à ses 3 arches en maçonnerie construites en 1864. Un élargissement en béton armé a été ajouté en 1954.